



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **F**orce **O**uvrière des Finances Publiques

Section locale **FO** DGFIP 24

DDFiP de la Dordogne

15 rue du 26^{ième} Régiment d'Infanterie

24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

**COMPTE-RENDU C.A.P Locale N°2 (Contrôleurs) du 17 juin 2019
(mouvement local des B au 01/09/2019)**

En deuxième convocation cette CAPL N° 2 remplace celle du 13/06 envahie par 26 agents du SIE, PCRP et PCE puis suspendue à la demande des trois syndicats présents et boycottée.

En réponse à la déclaration liminaire intersyndicale (voir en ci-dessous) la Direction nous affirme ne pas pouvoir nous préciser des dates car elle ne maîtrise pas le calendrier ministériel.

Selon le projet il y aurait:

- 1 conseiller aux élus par ECPI.

F.O.-DGFIP 24 observe que le nombre de ces derniers est loin d'être figé

- pas de mobilité forcée pour les agents .

- développement du « travail à distance » et évolution du « télétravail » qui n'a intéressé que 17 volontaires.

- le projet n'est pas une proposition définitive et les « points bleus » peuvent bouger.

F.O.-DGFIP 24 observe qu'à la même période, la fermeture de

Mussidan n'était aussi qu'un projet.

- une période de concertation dans le cadre du dialogue social va s'ouvrir.

F.O.-DGFIP 24 demande un engagement écrit, sur la pérennité pour les agents en place de pouvoir rester et travailler à distance.

La Direction ne peut (et/ou ne veut) pas s'engager par écrit sur la durabilité et pérennité du travail à distance.

Cependant, elle est sûre de 2 choses:

- pas de créations d'emplois mais une suppression qu'elle estime être de l'ordre d'une centaine (+ ou - 20) d'ici 3 ans.

- suppression du numéraire dès le 1^o juillet 2020 dans certains départements à titre expérimental dont La Dordogne.



MOUVEMENT

Etat des postes vacants:

- RAN NONTRON: TM Thiviers = 1 (départ à la retraite)
- RAN RIBERAC: TM Montpon = 1; Antenne SDIF = 1 et SIE = 2
- RAN SARLAT: TM Belvès = 1; TM Montignac = 1; TM Terrasson = 1
Fiscalité professionnelle = 2
- RAN BERGERAC: TM La Force = 2; SIE = 1 et PCRP = 1)
- RAN PERIGUEUX: Direction = 1; TM St-Astier = 1; Périgueux mun. = 2 et SIP = 1

De plus: 1 départ de TM St-Astier pour Boulazac et 1 de Boulazac pour Périgueux municipale.

Affectations:

- RAN RIBERAC: 1 SDIF; 2 SIE
- RAN SARLAT: 1 SIP
- RAN BERGERAC: 1 SIE (extérieur)

Services en souffrance après le mouvement:

1. TM: Thiviers -2;
2. TM St-Astier -3
3. TM Montignac -2
4. TM Montpon -1
5. TM Excideuil -1
6. TM La Force -2
7. SPF: -2

F.O.-DGFIP 24 demande à la direction comment compte-t-elle pouvoir palier **les** manques.

Réponse : Grâce aux transferts des EHPAD pour partie et aux transferts vers les SIP du recouvrement de l'impôt pour le reste.



Sabre dans les missions

Affectation des ALD (B et C):

TM: 2 St-Astier (dont 1 promo de C en B);

1 Terrasson;

1 Thiviers (Annulé depuis au profit de l'hospitalière et remplacé par un détachement)

1 La Force.

De plus: 1 détachement au SDIF.

F.O.-DGFIP 24 se félicite pour les collègues qui ont obtenu satisfaction mais s'abstient lors du vote de ce mouvement car le compte n'y est pas (-11) et trop de services restent en souffrance; ce qui va aller en empirant suite aux prochains départs à la retraite **et à cause des** prochaines règles de gestion.

La Déclaration Liminaire de l'Intersyndicale est à lire en dernière page



Les élus FO DGFIP24:

Titulaires

Jacques JOUSSON,

Suppléants

Annabelle MONZIE

Expert

Gaetan Lejeune

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat
Libre et Indépendant

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
Pour nous le plus important c'est **FOR**cément vous

FO défend vos intérêts à chaque niveau :

- ✓ La confédération pour les problèmes généraux des salariés (emploi, protection sociale)
- ✓ La fédération générale des fonctionnaires pour les problèmes des fonctionnaires de l'État
- ✓ La fédération des finances pour les problèmes des personnels du ministère des finances
- ✓ L'AFOC Association FO Consommateurs, orienter et aider les adhérents consommateurs

Le coût de votre adhésion dépend de votre indice
Elle est déductible à hauteur de 66% de votre déclaration d'impôts sur le revenu

M – Mme – Melle* Nom - Prénom

Courriel (*Professionnel ou/et Personnel*) - Poste d'affectation

Tel (*facultatif*) :

Je souhaite adhérer à F.O.-DGFIP *

Oui - Non

Je m'abonne à la lettre d'information*

Oui - Non



* Rayer la mention inutile

Déclaration liminaire à la CAPL de mutation de catégorie B du 17 juin 2019

Monsieur le Président,

Le projet de loi de « Transformation de la Fonction Publique » adopté en 1ère lecture n'a que pour objectif de dynamiser le service public, avec des suppressions d'emploi massives d'autant plus accentuées à la DGFIP par le zèle de nos ministres successifs.

Nous sommes aujourd'hui convoqués en deuxième instance suite au boycott consécutif à l'envahissement de la CAPL n°2 du 13 juin dernier par des agents des SIE, PCR et PCE de Périgueux.

Celui-ci a été provoqué par le « projet » de « Géographie Revisitée » que vous avez présenté aux Cadres et Organisations Syndicales mardi 11 juin. Vos annonces provoquent de nombreuses interrogations, de l'incompréhension et de la colère de la part de nos collègues. Les réponses apportées par l'équipe de Direction sont imprécises, irréalistes, stéréotypées, anxiogènes et n'ont pas calmé leurs angoisses.

Vos annonces volontairement retardées (après la date limite de dépôt des fiches de vœux) ont également privé certains agents d'anticiper les délocalisations. Tout cela a malheureusement pour conséquence dramatique de dégrader fortement les conditions de travail de nos collègues déjà très sollicités depuis de nombreuses années et d'augmenter sans commune mesure les difficultés de leur vie personnelle.

Vous nous proposez une **concertation** sur ce projet prédéfini mais nous ne sommes pas dupes du résultat connaissant votre attachement au dialogue social. Le pire est à craindre quant aux affectations de nos collègues.

Sur le sujet crucial des effectifs, la catégorie B administratif est fortement touchée par des vacances de postes au niveau national qui se décline au niveau local de – **11 postes et qui prive certains de nos collègues de rentrer dans le département**. L'effectif de cette catégorie a déjà subi entre le 1^{er} septembre 2018 (242 emplois) et le 1^{er} septembre 2019 (233 emplois) une suppression nette de 9 postes.

En conclusion, ce projet d'affectations locales ne prend en compte ni la réalité des conditions de travail des agents, ni la réalité des besoins des services, ni les envies des personnels de catégorie B.